

Rapport de la sous-commission des comptes 2013

Dicastère de Mme Nathalie Schallenberger

Composition de la sous-commission

Daniel Ziegler (POP)

Pascal Bühler (PS)

Christophe Ummel (PLR), rapporteur

La sous-commission s'est réunie le lundi 24.03.2014, en présence de Mme Nathalie Schallenberger. Etaient également présents pour l'examen de leur service: MM. Kernen, Laini, Fournier et Cosandier (420, 430), M. Jeanneret et Mme Meyer (125), Mme Cosandier et M. Galvan (301, 315, 321), M. Latrèche, Mmes Hynek Hlavizna et Wyser-Attinger (311, 482, 483), M. Bois (124), Les comptes susmentionnés ont été passés en revue.

Ecole obligatoire (420, 430)

MM. Giacomo Laini, Jean-Luc Kernen, Alain Fournier, Pascal Cosandier.

En préambule:

Le budget a été tenu dans les grandes lignes.

Un léger dépassement a eu lieu pour les raisons suivantes:

- augmentation des périodes d'anglais à raison de deux heures par semaine pour vingt-cinq classes;
- augmentation de trois classes des années 1 et 2 et de deux classes années 8 à 11 à la rentrée 2013.

Des coûts plus élevés que le budget sont observés également pour les frais de bâtiments, notamment suite au regroupement régional.

Les coûts de formation du personnel (formation FORDIF, formation en direction d'institutions de formation) ont été légèrement plus bas qu'au budget, ceci n'est pas dû à une volonté délibérée, mais les inscriptions à des cours ont été moins nombreuses que prévues.

Au niveau des bâtiments, sur le court, le moyen et long terme il y a une nécessité d'augmenter le nombre de salles de classes par la volonté de regrouper les classes, par exemple pour faciliter les déplacements entre le parascolaire et l'école, pour permettre au nouvel encadrement des années 7 et 8 de travailler sous le même toit, et également pour permettre la mise sur pied des groupes à niveau suite à la rénovation du cycle 3. Un état des lieux a été fait, la somme d'informations est importante, un important chantier consiste maintenant à prendre des mesures. C'est un chantier qui s'étendra sur cinq à dix ans et consistera en un investissement important. Voir page 145 du rapport.

Représentant des parents au CES: ce concept ne fonctionne pas très bien, les parents d'élèves ne sont pas suffisamment fédérés. Il serait productif pour l'école d'avoir un vis-à-vis crédible.

Il y a une certaine fatigue des enseignants et du secrétariat administratif liée aux changements dans le système scolaire ces dernières années. Le rythme des réformes est élevé et il faut maintenant les digérer et atteindre une certaine sérénité. Les réformes du cycle 1 sont passées. Celles du cycle 2 sont en cours et de gros travaux attendent le cycle 3.

Transports scolaires Bulles-Valanvron: un groupe de parents a été constitué pour entrer en dialogue avec la direction des écoles.

Service des affaires régionales et des relations extérieures (125)

M. Jean-Daniel Jeanneret, Mme Florence Meyer

Ce service est composé de deux personnes. Le taux d'activité de Mme Meyer est de 80%. L'augmentation des charges du personnel est due au changement du pourcentage du responsable de 35% à 45%, l'objectif étant de monter à 60% en 2014. Pour les comptes 2013, la ventilation des charges salariales de cette personne ne s'est pas faite correctement avec le service d'urbanisme où elle travaille également. Le service est depuis le 01.01.2014 sous la responsabilité de M. Théo Huguenin-Elie et a emménagé à Léopold-Robert 3.

Ce qui a été budgété sous "remboursements d'indemnités" a été comptabilisé sous prestations diverses.

Les points forts de l'année pour le service ont été:

- l'organisation de l'AG de «Région capitale suisse» à fin mai 2013;
- le dossier des transports: le service s'est occupé de négocier au mieux les intérêts de notre ville en vue de la mise sur pied de l'horaire 2016 CFF, en lien avec les travaux en gare de Lausanne. Une attention est également portée à l'avenir de la ligne La Chaux-de-Fonds-Morteau;
- le futur de l'association Réseau trois villes;
- l'Agglomération urbaine du Doubs dont le service assume la coordination sur mandat de l'Association Réseau urbain neuchâtelois), création d'un GLCT;
- l'étude stratégique sur le rapprochement des Montagnes neuchâteloises;
- la collaboration avec Besançon.

Le thème du forum Région capitale suisse qui sera organisé cet automne au théâtre de La Chaux-de-Fonds (21 novembre 2014) sera «le réseau hospitalier et innovation technologique, la Région capitale suisse comme pôle de santé».

Service communal de l'action sociale (301, 315, 321)

Mme Fabienne Cosandier, M. Tony Galvan.

301 Office d'aide sociale

Le chantier Collège 9 a été terminé en août, cela s'est bien passé. L'engagement du personnel a démarré en octobre. La formation a duré environ trois mois. C'était un des points forts de l'action du service en 2013.

Le but de la mise en place des guichets ACCORD est de simplifier les démarches des usagers. Du côté du service par contre cela crée une affluence qui est difficile à gérer. En janvier a lieu un pic qui engendre des retards de traitement de dossiers.

L'aide sociale a continué d'augmenter en 2013.

La part communale pour l'aide sociale est une estimation pour 2013, le résultat final sera connu au mois d'août.

Deux personnes ont été engagées pour un total de 110%, cela vient en augmentation par rapport au budget. Ces augmentations figurent au budget 2014.

Une subvention cantonale de CHF 160'000.- est accordée par le Canton pour 2013 uniquement, comme subvention de démarrage pour la mise en place des guichets ACCORD.

315 Maisons de retraite

De gros travaux d'isolation et rénovation au Châtelot sont à prévoir.

321 Participation aux institutions sociales

Allocation communale (366 1700): CHF 60'000.- de moins que ce qui était prévu au budget ont été distribués. Le ciblage ne correspond plus aux besoins et un rapport arrivera au CG.

Service de santé et promotion de la santé (311, 482, 483)

M. Latrèche, Mme Hynek Hlavizna, Mme Wyser-Attinger

311 Centre de santé sexuelle, planning familial

Cette appellation correspond à une harmonisation au niveau romand. Ce centre souhaite être un centre de dépistage pour les maladies sexuellement transmissibles pour les mineurs, il a obtenu de bons tarifs auprès des laboratoires. Un des objectifs est également d'être présent hors de l'école et par exemple de mettre sur pied des stands lors des manifestations.

482 Centre de santé scolaire

Dans le cadre de Ville Santé, notre ville a le mandat de créer le réseau ville santé suisse romand. Des contacts ont été pris avec les responsables de la promotion de la santé des cantons romands afin d'intégrer quelques villes dans ce réseau. La Ville de Sierre a manifesté son désir d'en faire partie.

Des nouveautés: des ateliers pendant les pauses de midi autour des sujets de la santé sont mis sur pied. Les enseignants peuvent s'inscrire, en vue de développer des activités autour de ce sujet avec leur classe. C'est un succès, de nombreuses personnes se sont inscrites. En outre, des cafés-débats sont organisés avec les parents, le principe est de fonctionner en petits groupes d'environ cinq personnes. Des présentations théâtrales sont organisées le mercredi après-midi, les parents et les enfants sont invités, c'est un succès.

«La Chaux-de-Fonds, c'est bon pour la santé»: destiné à endiguer la baisse du nombre de médecins en ville, ce concept permet d'être présent lors des congrès de médecins pour motiver des praticiens à venir s'établir

dans notre ville. Les premiers résultats sont très encourageants, mais il faut savoir que la concurrence est rude, car beaucoup de Villes cherchent des médecins.

483 Centre d'orthophonie

Le service fait partie du service de santé et promotion de la santé depuis 2013. C'est un changement qui est profitable. Un travail de refonte a été fait. Une augmentation du temps de travail de 40% pour des travaux de gestion a eu lieu.

La renégociation de la convention tarifaire avec l'Etat a donné du travail. Les résultats sont relativement satisfaisants mais les formalités à faire pour obtenir le remboursement augmentent.

Des listes d'attente assez conséquentes sont un phénomène nouveau, il a lieu depuis 2013. Il y a une augmentation de signalements de toute sorte, dont une partie est redirigée ailleurs.

Service juridique (124)

M. Matthieu Bois

En 2013, dans les dossiers importants traités par le service juridique l'on peut notamment citer l'affaire qui oppose le Conseil communal à Jean-Charles Legrix et sa participation à l'élaboration de la nouvelle loi cantonale sur les finances, à la rédaction de la convention entre l'Etat et les trois Villes sur l'orthophonie.

Le service juridique apporte son appui à la commune de Val-de-Ruz, sur la base d'un mandat, dans des dossiers d'urbanisme, police des constructions et travaux publics. Quelques dossiers sont également traités pour la commune de La Sagne.

Une augmentation de dotation de 20% de secrétariat a été octroyée à partir de juin 2014.

Le rapporteur
Christophe Ummel